

N°

02/2025

Code monnaie ISO

--	--	--

B.P.

702-*

REÇU de M EURL AMINOR Sise 04 Bd de LA PAIX
la somme

46220 PRAYSSAC

de SEPT CENT DEUX E.

En règlement du loyer de JANVIER 2025 (600€) et
de la Taxe d'ordures ménagères (NOV 2024: 102€)

à PRAYSSAC, le 05 Février 2025

* RÈGLEMENT
ESPÈCES

Jean-Claude TURMO

47, rue de la République
F-46220 PRAYSSAC

DÉTAIL

Loyer

S/Total

Avance s

Régul. An

(REF. QU

NOV 2024

TOTAL

600-